

Projet de rénovation des Halles – Concertation

Groupe de travail thématique « voirie » du 11 Octobre 2007

Ce quatrième groupe de travail « voirie » se réunit dans le cadre de la concertation sur le projet de rénovation des Halles, telle que définie dans la Charte de la concertation de janvier 2006.

La présente séance de groupe de travail portera sur le thème de la voirie de surface et abordera sous forme de synthèse les différents points présentés précédemment.

Elle a pour objet de présenter l'avancement des réflexions à ce stade des études, avec dans certains cas plusieurs scénarios d'aménagements, et de recueillir les observations et suggestions des associations et des riverains sur ces propositions.

I °/ Espace public de surface

Le deuxième groupe de travail qui s'était réuni le 23 Avril 2007 avait permis d'aborder le thème du traitement des espaces publics de voirie de surface sur les zones suivantes :

- Marguerite de Navarre ;
- Entrée/sortie Turbigo ;
- rue du Pont Neuf.

Le groupe de travail du 11 octobre complète les propositions d'aménagement du périmètre de l'opération sur les espaces suivants :

- rue des Halles ;
- rue Saint Honoré ;
- rue Coquillière, parvis St Eustache ;
- carrefour Montorgueil ;
- rue de la Cossonnerie ;
- rue Berger.

L'objectif essentiel consiste à faciliter les circulations douces, en reconstituant des continuités piétonnes aujourd'hui coupées par des trémies d'accès à la voirie souterraine et en étendant le secteur piéton. Le projet doit permettre aussi d'améliorer la qualité des espaces publics et de mieux organiser le stationnement, y compris celui des vélos et des deux-roues motorisés.

La présentation de l'agence SEURA et le débat porteront sur :

- les réaménagements proposés sur les espaces de voirie existants ;

- les propositions d'aménagement des espaces reconquis par la suppression ou le remaniement de certaines trémies ;
- les plantations supplémentaires
- l'éclairage public

II°/ Rappel synthétique des étapes précédentes

Les 3 groupes de travail « voirie » ont permis de valider les principes suivants :

Concernant les espaces de surface :

- Extension de la zone piétonne sur le pourtour du jardin, rue du Pont-neuf et partiellement rue des Halles ;
- Amélioration de la continuité piétonne avec Beaubourg ;
- Principe d'aménagement des secteurs Turbigo, rue du Pont Neuf et Marguerite de Navarre (GTT du 23 avril 2007) ;
- Tranquillisation de la rue Saint-Honoré et meilleure continuité avec la rue des Innocents ;
- Meilleure accessibilité des vélos dans la zone piétonne ;
- Augmentation et rationalisation des stationnements deux-roues motorisés ;
- Harmonisation des matériaux de sols ;
- Organisation des circulations, stationnement et livraisons dans le secteur piétonnier.

Concernant les espaces souterrains :

- Limitation du trafic de transit dans ces voies souterraines ;
- Suppression ou réaménagement des trémies d'accès au réseau de voirie souterraine et de parc de stationnement permettant de maîtriser le trafic de transit et d'augmenter les espaces publics pour les circulations douces ;
- Fermeture des trémies : entrée Coquillière, sortie Berger, et entrée rue du Pont Neuf et sortie rue des Halles ;
- Maintien des trémies : entrée/sortie Turbigo, sortie quai du Pont Neuf, et sortie Renard et entrée rue des Halles ;
- Fermeture du barreau nord-sud de la « petite boucle » ;
- Fermeture de la trémie du parking Novotel place Marguerite de Navarre ;
- Maintien des fonctions de desserte de parkings (après adaptation des entrées/sorties), de livraisons et d'accès des véhicules de secours ;
- Mesures conservatoires pour développer le transport de marchandises par les infrastructures ferroviaires (fret ferroviaire).

L'objectif est de mettre au point le projet des aménagements de voirie de surface et de voirie souterraine début 2008, pour conduire les procédures administratives en 2008/début2009.